

**A REMPLIR PAR LA FAMILLE**

RESPONSABLE LÉGAL	ENFANT
Père : _____	Nom : _____
Mère : _____	Prénom : _____
Adresse du domicile de l'enfant : _____ _____	Date de naissance : _____
Tél fixe : _____	École souhaitée en 1 <sup>er</sup> choix : _____
Tél portable : _____	Classe : _____
	Date de rentrée : _____

**MOTIF DE LA DEMANDE**

**- Motifs entraînant obligatoirement une participation financière de la Commune de résidence :**

- Absence de capacité d'accueil dans la commune de résidence (pas d'école publique, pas de classes spécialisées : ULIS, classe thérapeutique, classe à horaires aménagés...)
- Obligations professionnelles des parents résidant dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants, ou l'une seulement de ces prestations
- Etat de santé de l'enfant nécessitant, d'après un médecin de santé scolaire ou assermenté, une hospitalisation fréquente ou des séjours prolongés dans la commune d'accueil
- Frère ou soeur de l'élève inscrit la même année scolaire dans une école de la commune d'accueil, et dont l'inscription a été à l'origine motivée par l'un des cas ci-dessus

**- Autre motif : joindre un courrier explicatif**

Fait à Cholet, le \_\_\_\_\_

Signature :

**A COMPLÉTER PAR LA COMMUNE DE RÉSIDENCE**

**Motif entraînant la participation obligatoire de la commune**

Le Maire de la Commune :

- déclare avoir pris connaissance de la situation de l'enfant et de la famille, ainsi que l'obligation en résultant dans le cadre de la répartition des charges de fonctionnement. (A titre indicatif, pour l'année 2020-2021, 381,31 € pour un enfant d'élémentaire et 1 052,51 € pour un enfant de maternelle).

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Signature du Maire :

**Autre motif**

Le Maire de la Commune :

- décide d'accepter
  - décide de refuser
- la participation financière de la Commune. (A titre indicatif, pour l'année 2020-2021, 381,31 € pour un enfant d'élémentaire et 1 052,51 € pour un enfant de maternelle).

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Signature du Maire :

**PARTIE RÉSERVÉE A LA VILLE DE CHOLET**

**Avis du Maire**

- Favorable à l'inscription dans une école de Cholet (école souhaitée ou autre école)
- Défavorable à l'inscription dans une école de Cholet

Fait à Cholet, le \_\_\_\_\_

Signature :

Le Maire  
Par délégation l'Adjoint  
en charge du Sport et de l'Éducation  
Olivier BAGUENARD